



INSTITUT
SUPÉRIEUR DE
SCIENCES
RELIGIEUSES

FORMATION THÉOLOGIQUE ET PASTORALE DES LAÏCS, DES RELIGIEUX ET RELIGIEUSES

DIPLÔME UNIVERSITAIRE ET
BACCALAURÉAT CANONIQUE
EN SCIENCES RELIGIEUSES



PROGRAMME 2025-2026



ICP
INSTITUT
CATHOLIQUE
DE PARIS

L'esprit grand ouvert sur le monde

Sommaire

Direction et contacts		3
Rythme et diplômes		4
Une formation théologique en lien avec l'expérience de foi		5
Se former à l'intelligence de la foi		6
L'acquisition progressive de compétences		7
Règlement pédagogique		9
Inscription - Tarifs		16
Étudiants étrangers		21
Fonds de solidarité de l'IER		20
Calendrier ICP – IER		24
L 1	Emploi du temps	26
	Calendrier annuel	20
L 2	Emploi du temps	28
	Calendrier annuel	29
L 3	Emploi du temps	31
	Calendrier annuel	32
Tableau général des ECTS à l'IER		34
Ateliers Théologie-cultures – Découverte d'Églises chrétiennes		36
Étudiants-ambassadeurs de l'IER		37
Crédits de formation personnelle		38
Enseignants		39

Direction et Secrétariat : 74 rue de Vaugirard –Maison de la Recherche
3^{ème} étage-escalier C

Adresse postale : IER – ICP, 21 rue d'Assas, 75270 Paris Cedex 06

<https://formation.icp.fr>

Direction et contacts

Direction

Directeur : Père Olivier PRAUD, o.praud@icp.fr

Directrice adjointe : Mme Béatrice BIZOT, b.bizot@icp.fr

reçoivent sur rendez-vous (s'adresser au secrétariat)

- pour l'entretien d'inscription,
- pour l'entretien pédagogique annuel de réinscription,
- et occasionnellement pour toute question particulière.

Enseignants stables

Écriture sainte : P. Jean-Claude REICHERT, jc.reichert@chens.icp.fr

Philosophie et Sciences humaines : P. Bernard KLASÉN, b.klasen@icp.fr

Théologie fondamentale et dogmatique : Mme Jocelyne PICARD, j.picard@icp.fr

**Théologie morale, spirituelle,
pastorale et liturgique** : N

Secrétariat : 74 rue de Vaugirard, Maison de la Recherche, bureau C310

Responsable administrative et financière : Mme Valérie DELION, ier@icp.fr / 01 44 39 52 85

Lundi-mardi : 9h – 13h et 14h – 17h

Mercredi : 9h – 13h

Jeudi et vendredi : 9h – 13h et 14h – 16h

} hors vacances scolaires (Zone C)

Sur internet



institutetudesreligieuses.ier /

www.icp.fr/ier

Bureau des Étudiants (BDE)

Le Bureau des étudiants représente les étudiants auprès des différents conseils, en particulier au Conseil d'Institut. Il propose et anime des temps de rencontre et de convivialité. Il coordonne la collecte et la synthèse des évaluations des enseignements, remises à la direction de l'IER. Adresse mail : bdeier@yahoo.fr.

Rythme et diplômes

Rythme : lundi et/ou mardi

1 ou 2 jours (9h-17h) / semaine / hors vacances scolaires (Zone C)

- Temps plein : deux jours par semaine
- Temps aménagé : un jour par semaine
- Chaque année se fait sur 1 an (temps plein) ou 2 ans (temps aménagé)
- Le cursus complet : 3 années (L1, L2, L3) (en 3 ans ou en 6 ans)

Une journée à l'IER (7 heures) :

- 3 séances de cours
- 1 séance de travaux dirigés (TD)

Pour une journée à l'IER, prévoir l'équivalent en travail personnel

Diplômes universitaires et canoniques

Prérequis : Baccalauréat ou équivalent

- 1^{ère} année L 1 : initiation
 - **Certificat d'initiation aux études religieuses** (60 ECTS* / 377h), diplôme propre de l'IER
- 2^{ème} année L 2 : approfondissement
 - **Diplôme Universitaire d'Études Religieuses – DUER** (120 ECTS / 377h), diplôme propre de l'Institut Catholique de Paris
- 3^{ème} année L 3 : intégration
 - **Baccalauréat Canonique de Sciences Religieuses** (180 ECTS / 377h), délivré au nom du Saint Siège par le *Theologicum*, faculté de Théologie et de Sciences Religieuses de l'ICP. Grade canonique correspondant à une **licence européenne** (accords entre la France et le Saint-Siège).

* Chacun des cours et TD validés en fin de semestre permet l'attribution de crédits ECTS (*European Credits Transfer System*). Le nombre d'ECTS est calculé en fonction du temps total de travail personnel estimé, environ 25 heures par ECTS (cours, préparation des TD et des validations, lectures).

Une formation théologique en lien avec l'expérience de foi

Vocation

L'IER est l' **ISSR - Institut Supérieur de Sciences Religieuses** de l'Institut Catholique de Paris.

- 1^{er} cycle de formation universitaire en sciences religieuses
- Son enseignement théologique a **une visée pastorale**
- Ses cursus offrent une progression en connaissance et en compétence

Public

Les étudiants **viennent à titre personnel** ou sont **envoyés** par une instance d'Église

- Adultes désireux d'approfondir et de structurer leur foi
- Religieux et religieuses d'origine française ou étrangère
- Laïcs engagés dans différents secteurs de la vie ecclésiale

Pédagogie

Sa pédagogie est adaptée à **un public d'adultes en reprise d'études**.

L'objectif est de favoriser une appropriation personnelle des contenus et de la démarche théologique en lien avec l'expérience de foi au travers :

- Des cours dispensés par des enseignants théologiens, prêtres, religieux et laïcs, experts dans leur discipline
- **Des séances de travaux dirigés (TD) et ateliers interactifs**
- Des validations régulières et diversifiées (écrits, oraux, articles, chroniques radio, travail continu, rédaction de « posts » sur les réseaux sociaux, etc.)
- De l'utilisation de l'espace numérique de travail
- du libre accès à la Bibliothèque universitaire de l'ICP, et à ses outils numériques
- De la familiarisation avec les outils de communication

Se former à l'intelligence de la foi

Se former pour rendre compte de la foi dans un monde complexe

Rattaché à la faculté de théologie, l'IER offre une formation courte en théologie et en y associant une visée pastorale. Elle s'adresse aux hommes et aux femmes acteurs de la vie ecclésiale : dans la société, dans les paroisses, les mouvements d'Église, les services diocésains et à l'intérieur des congrégations religieuses.

Le cursus d'études permet aux étudiants **d'entrer dans l'intelligence de la foi, de relire des expériences pastorales, de se former pour la mission**, en tenant compte de la diversité d'origines et d'engagements de chacun.

- Les enseignements ont une visée pastorale – par l'engagement des enseignants et par le souci d'inscrire l'intelligence de la foi à l'intérieur d'un contexte humain et ecclésial précis.
- Les TD placent les étudiants en position de répondre par eux-mêmes de la foi chrétienne aujourd'hui. Ils s'exercent à élaborer un raisonnement théologique en lien avec la réalité concrète dans sa diversité culturelle et sa complexité.
- Les validations évaluent l'acquisition de connaissances et celle de compétences pour rendre compte de sa foi avec raison.

Acquérir la capacité de :

- Se situer dans un contexte humain et ecclésial et en discerner les enjeux
- Se référer aux textes ressources (Écriture, Tradition, Magistère, Théologiens) pour vivre dans un monde complexe
- Prendre la parole au nom de sa foi et entrer dans le dialogue
- Entrer dans l'intelligence de la liturgie catholique
- Élaborer un discernement dans un monde complexe
- Mettre en œuvre une action pastorale à l'intention d'un public précis
- Prendre en compte les diversités ecclésiales et culturelles

L'acquisition progressive de compétences

Chaque année est caractérisée par des compétences à acquérir et à développer. Ces compétences sont transversales aux différentes disciplines étudiées.

Compétences développées en L1 : Initiation

- Repérer, identifier et distinguer les concepts clés des différentes disciplines,
- Connaître, lire et comprendre les différents types de textes (magistériels, théologiques, bibliques...)
- Acquérir les connaissances des fondamentaux de l'exposé de la foi chrétienne,
- Entrer dans les méthodes du travail universitaire
- Acquérir une méthodologie de lecture et d'analyse
- Restituer des connaissances à l'oral ou par écrit
- Situer son expérience en l'articulant avec les connaissances acquises
- S'ouvrir aux problématiques contemporaines

À la fin de la première année, les étudiants auront acquis des méthodes de lecture et un socle structuré de connaissances. Ils seront ainsi rendus capables de mieux appréhender les enjeux de leurs pratiques ecclésiales.

Compétences développées en L2 : Approfondissement

Compétences à poursuivre : repérer les concepts clés et acquérir des connaissances ; repérer les enjeux théologiques d'un texte.

Nouvelles compétences :

- S'appropriier les méthodes universitaires en vue d'une autonomie dans le travail
- Rendre compte de façon construite de la pensée d'un auteur ou d'une thématique,
- Prendre conscience de la diversité des options théologiques et de leur évolution dans l'histoire
- Nommer et mesurer les enjeux pédagogiques et pastoraux liés à l'articulation des connaissances et de la réalité
- Dégager des éléments de discernement théoriques et pratiques
- Prendre conscience des différentes approches liées aux sciences humaines

En fin de deuxième année, les étudiants auront élargi leur socle de connaissances théologiques et sauront en rendre compte avec précision. Ils commenceront à exercer un discernement argumenté sur leur expérience et leurs pratiques pastorales.

Compétences développées en L 3 : Intégration

L'écrit et l'oral d'intégration caractérisent les compétences attendues en L3.

Compétences à poursuivre : acquérir des connaissances dans les domaines nouveaux, progresser dans le discernement des situations ecclésiales.

Nouvelles compétences :

- Maîtriser les connaissances acquises lors des 3 années dans une perspective interdisciplinaire
- Identifier une question et mobiliser ses connaissances pour y répondre,
- Constituer des dossiers de travail
- Rédiger un écrit structuré (élaborer un plan, structurer une argumentation, utiliser un corpus, respecter les normes universitaires)
- Construire une réflexion personnelle argumentée
- Entrer en dialogue avec les sciences humaines

À la fin des études, les étudiants sauront apporter des arguments théologiques et anthropologiques dans le traitement d'une question pastorale. Ils pourront réaliser une synthèse personnelle de la réalité chrétienne en dialogue avec les problématiques contemporaines.

Règlement pédagogique

1. Dispositions générales

- 1.1. Les études à l'IER sont organisées en 3 cursus : **Initiation (L1), Approfondissement (L2), Intégration (L3)**. Chacun des cursus peut être effectué en une année à plein temps ou en deux années à temps aménagé.
- Le cursus « **Initiation** » conduit au **Certificat d'Initiation en Études Religieuses**.
 - Le cursus « **Approfondissement** » conduit au **Diplôme Universitaire d'Études Religieuses**.
 - Le cursus « **Intégration** » conduit au **Baccalauréat canonique en Sciences Religieuses** équivalent licence.
- 1.2. Les étudiants peuvent être ordinaires, extraordinaires, extérieurs ou auditeurs.
- Les étudiants ordinaires sont ceux qui, possédant le baccalauréat, ou son équivalent, suivent un cursus dans sa totalité : cours, TD, conférences. Ils valident chaque unité d'enseignement (UE). Au terme de chacun des cursus d'Initiation, d'Approfondissement et d'Intégration, dûment validés, ils peuvent obtenir le diplôme correspondant.
 - Les étudiants extraordinaires sont ceux qui, ne possédant pas le baccalauréat ou son équivalent (VAE ou VAPP), ont été admis à suivre un cursus dans sa totalité : cours, TD, conférences. Au terme de chaque cursus les étudiants extraordinaires peuvent obtenir une attestation d'études.
 - Les étudiants extérieurs sont ceux qui, appartenant à une autre instance académique, suivent l'un ou l'autre des enseignements de l'IER. Le cas échéant, ils passent les examens selon les exigences de leur instance propre, à qui les notes sont alors transmises.
 - Les auditeurs libres sont ceux qui suivent un cours sans le valider. Les TD et les conférences sont réservés aux étudiants ordinaires et extraordinaires ; des étudiants extérieurs ou des auditeurs peuvent exceptionnellement y être admis sur dérogation.
- 1.3. Chaque année, en mai ou juin (à défaut, en septembre), les étudiants ordinaires ou extraordinaires doivent prendre un rendez-vous pour un entretien pédagogique avec un membre de l'équipe de direction en vue de leur réinscription.

2. Admission

- 2.1. Le baccalauréat ou son équivalent est requis. Une demande d'admission peut toutefois être déposée auprès de la commission *ad hoc* qui prononce l'admission le cas échéant comme étudiant extraordinaire.
- 2.2. Les étudiants sont inscrits après entretien avec le directeur ou le directeur adjoint et l'établissement d'un programme d'études établi en considération des attentes de leur envoyeur ecclésial s'ils sont envoyés.
- 2.3. Les étudiants ayant acquis des ECTS de formation en théologie ou en philosophie dans un autre institut peuvent les faire valoir en déposant un dossier de demande d'équivalence. Les éventuelles équivalences sont accordées par la commission d'admission et d'équivalence.
- 2.4. Pour les étudiants non-francophones, un niveau de langue suffisant sera exigé. Le niveau B2 permet une inscription à l'IER. S'il justifie d'un niveau B1 l'étudiant devra suivre une formation en langue française (ILCF) tout en entamant son cursus à l'IER (Voir Admission des étudiants étrangers).

3. Dispositif pédagogique, Validations et Diplômes

- 3.1. La présence des étudiants est obligatoire, aux cours comme aux TD ou à toute autre proposition de formation. **Toute absence doit être obligatoirement signalée par mail au secrétariat de l'IER.**
- 3.2. Le cadre général d'évaluation est celui du système européen des ECTS (*European Credits Transfer System*). Pour chaque unité d'enseignement (UE) le nombre d'ECTS est calculé en fonction du temps total de travail estimé. 1 ECTS représente ainsi 25 à 30 h de travail. Les ECTS sont attribués dès que la note est égale ou supérieure à 10 sur 20.
Chaque enseignement est évalué par une seule note, entière, entre 0 et 20 :
10-11 : passable 12-13 : assez bien 14-15 : bien
16-17 : très bien 18-20 : excellent
Une note inférieure à 10 signifie que le travail n'est pas validé. Il peut être représenté en accord avec l'enseignant.
- 3.3. Méthodes d'évaluation des cours. Chaque cours fait l'objet d'un examen oral ou écrit, ou d'un contrôle continu, évalué par l'enseignant ou l'un de ses assistants. Pour être admis à passer l'examen, l'étudiant doit avoir suivi au moins les trois quarts des séances. Sauf pour des cas de force majeure, aucun délai supplémentaire n'est accordé.

3.4. Absences et retards

Les absences ou les retards injustifiés peuvent entraîner la remise en cause du statut d'étudiant ordinaire prétendant aux diplômes.

Absence à une évaluation orale :

- Cas prévu de force majeure : s'entendre à l'avance avec l'enseignant pour un report **en le signalant par mail au secrétariat.**
- Cas imprévu de force majeure : prévenir le secrétariat avant l'heure de l'examen, et prendre contact avec l'enseignant pour un nouveau rendez-vous (**mettre le secrétariat en copie des échanges**).

Retard dans la remise d'écrit :

- Cas prévu de force majeure : s'entendre à l'avance avec l'enseignant pour un report **en le signalant par mail au secrétariat avec la date du report.**
- Cas imprévu de force majeure : envoyer le devoir à l'IER (par courrier électronique) au nom de l'enseignant dans les 7 jours qui suivent ou s'entendre avec l'enseignant pour un report et le mettre dans la boîte de dépôt ENT.

3.5. Plagiat et IA. L'ICP est doté d'un logiciel qui permet de vérifier l'originalité des travaux écrits remis par les étudiants. Toute forme de plagiat avéré entraînera une sanction, dont la sévérité sera proportionnée à la gravité de la faute. Elle peut conduire jusqu'à l'exclusion définitive de l'IER voire de l'ICP.

3.6. Travaux Dirigés.

- Chaque TD fait l'objet d'un contrôle continu par l'enseignant qui attribue une note en fin de parcours, au vu du travail de préparation des séances, de la participation active de l'étudiant et de l'éventuelle production d'exposés ou de comptes rendus.
- Les TD doivent être suivis dans leur intégralité, restant sauve la possibilité d'absence justifiée, dûment compensée par un travail équivalent (notes de préparation du TD remises en forme).
- **Ces absences, même justifiées, ne peuvent être supérieures à deux pour que le TD soit validé.**

3.7. Rattrapages. Dans les cas suivants (note inférieure à 10, report justifié accordé par un enseignant, absence à un examen pour cas de force majeure), un rattrapage est possible.

- Selon l'appréciation de l'enseignant, un nouvel examen peut être proposé, soit dans le mois qui suit le résultat, soit l'année suivante dans le cadre des validations ordinaires. Cette possibilité n'est accordée qu'une fois par année.
- Quand un étudiant n'a pas validé un enseignement, il peut être autorisé par le conseil des enseignants à le suivre de nouveau.

3.8. Conditions de validation.

- La validation de chaque cursus requiert l'obtention de 60 ECTS, en deux ans maximum, sauf motif exceptionnel apprécié par la direction de l'Institut.

- Chaque étudiant doit normalement avoir validé l'ensemble des enseignements d'un cursus pour être admis comme étudiant ordinaire dans le cursus suivant. Des exceptions sont cependant possibles, notamment pour des passages du temps aménagé au plein temps.

3.9. Conditions d'obtention des diplômes.

- **Certificat d'Initiation aux Études Religieuses.**
Le Certificat d'Initiation aux Études Religieuses est délivré par l'ICP après la validation de l'ensemble des enseignements du cursus d'initiation pour un équivalent de 60 ECTS.
- **Diplôme Universitaire d'Études Religieuses.** Le Diplôme Universitaire d'Études Religieuses – DUER est délivré à l'issue d'un jury qui se tient dans le cadre de l'IER au terme de la validation de l'ensemble des enseignements (année d'approfondissement) pour un équivalent de 120 ECTS. Le jury pourra attribuer le Diplôme Universitaire d'Études Religieuses hors mention, ou avec la mention passable, assez bien, bien, très bien ou excellent.
- **Licence en Sciences Religieuses (Baccalauréat canonique)**
 - **Langue** Pour obtenir la Licence de Sciences Religieuses, l'étudiant doit manifester qu'il sait utiliser des textes d'une langue étrangère moderne en plus de la sienne propre.
Si la langue est maîtrisée : l'équivalence s'obtient par un examen en année 2 ou en année 3. Pour l'examen, l'étudiant choisira, dans une liste fournie, un texte théologique dans une langue étrangère (espagnol, portugais, italien, anglais) dont il manifestera sa compréhension en français.
Si la langue n'est pas maîtrisée : un cours de langue est à suivre à la Faculté des lettres de l'Institut catholique de Paris ou pour les étudiants d'origine étrangère, à l'Institut de langues et de culture française (ILCF).
Les étudiants de langue étrangère sont dispensés de cet examen et obtiennent automatiquement leurs 2 crédits au moment où ils en font la demande dans leur fiche annuelle de crédits de méthode.
 - **Écrit d'intégration.** À la fin de l'année universitaire précédant la dernière année d'études, l'étudiant doit choisir un sujet d'écrit d'intégration en vue de la licence. L'écrit d'intégration comprend 30 à 50 pages, dont la préparation est suivie dans un atelier d'écrit, accompagné par un enseignant, qui est le premier lecteur. Il doit être remis à la date prévue puis présenté oralement lors de la journée prévue, sauf cas de force majeure.
 - **Oral d'intégration.** Dix questions génériques sont proposées. Sur chacune des questions, l'étudiant est invité à reprendre, choisir et ordonner ses points de réflexion et ses travaux (éléments de cours, séances de TD, fiches de lecture,

validations de cours, formation personnelle) de l'ensemble de son parcours à l'IER. Le jour de l'oral, l'étudiant tire une question au sort. Il dispose d'une demi-heure de préparation. L'oral consiste en une présentation de 15 à 20 minutes suivie d'un entretien de 10 à 15 minutes.

- **Jury de Licence.** Un jury de Licence, présidé par la Doyenne du *Theologicum* ou son représentant, examine les dossiers d'études des candidats. Au regard du *curriculum studiorum*, sanctionné par 180 ECTS, le jury peut attribuer la Licence en Sciences Religieuses hors mention, ou avec la mention *Probatus* (reçu), *Bene probatus* (assez bien), *Cum laude probatus* (bien), *Magna cum laude probatus* (très bien) ou *Summa cum laude probatus* (excellent).

4. Après l'IER

La direction propose au moins une réunion par an pour présenter aux étudiants différentes possibilités pour continuer sa formation à l'Institut Catholique de Paris.

4.1. Passage à la Faculté de Théologie

- Le passage vers le 1^{er} Cycle de la Faculté de Théologie et la poursuite d'études en vue du Baccalauréat canonique en théologie est possible aux diplômés du BCSR.
- La Faculté de Théologie offre également aux étudiants de l'IER de se spécialiser selon des cursus de formations variées, en une ou deux années, en Bible, liturgie et musique liturgique, catéchèse, missiologie, œcuménisme, histoire des Églises d'Asie et d'Afrique, théologie des arts, dialogue chrétien avec les religions. Le passage vers les instituts spécialisés de la Faculté de Théologie (ISL, ISPC, ISTR, ISEO, ISTA) est possible à tout moment.
- Toute admission et/ou reconnaissance d'équivalence est soumise à la décision des responsables du 1^{er} Cycle ou des autres organismes de la faculté.

4.2. Passage à la Faculté de droit canonique

- Après la 2^e ou la 3^e année, il est possible de continuer sa formation en se spécialisant en droit canonique. L'inscription peut se faire ou en certificat, ou en Licence canonique, en fonction du but recherché.
- La Faculté de droit canonique peut recevoir les étudiants, après examen du dossier et entretien avec un enseignant de la Faculté.

4.3. Passage en Master à l'Institut Catholique de Paris

Avec le BCSR, il est possible de s'inscrire en Master à l'ISP-Faculté d'Éducation ou à la Faculté de Sciences Sociales et Économiques (FASSE) de l'Institut Catholique de Paris, sous réserve de cours complémentaires.

5. Fonctionnement des Instances

5.1. La direction

- La direction de l'IER est confiée à un(e) directeur(trice), avec un(e) directeur(trice) adjoint(e) le cas échéant, aidés par un(e) assistant(e) pédagogique, sous la responsabilité académique du *Theologicum* – Faculté de Théologie et de Sciences Religieuses de l'ICP.
- Un Conseil de direction réunit mensuellement les enseignants stables avec la direction.

5.2. Le conseil des enseignants

Il se réunit pour des travaux interdisciplinaires ou pédagogiques. C'est aussi lui qui examine en fin d'année l'ensemble des dossiers d'étudiants.

5.3. Le Conseil d'institut

Il se réunit deux fois par an, en présence du Recteur de l'ICP, représentant du modérateur de l'IER, du Doyen de la Faculté de théologie, de représentants élus des enseignants et des étudiants (BDE). Il permet d'aborder les principales questions d'orientation de l'IER, et de prendre les décisions qui lui reviennent.

Inscription - tarifs

Étudiants

Modalités d'inscription et de réinscription

1. Prendre un rendez-vous avec la direction de l'IER. Un contrat d'études et un devis d'inscription sont alors remis à l'étudiant.
2. L'inscription se fait ensuite sur le site Sesamicp, un mail est envoyé avec un lien pour accéder au compte personnel. Les informations personnelles sont à compléter. Y déposer : photo, pièce d'identité, diplômes, justificatifs financiers.
3. Une photo d'identité (format classique) est à fournir au secrétariat de l'IER, au plus tard le jour de la rentrée.

Droits d'inscription

	Revenu brut global du foyer fiscal					
< 4 parts	+80 k€	de 50 k€ à 80 k€	de 38 k€ à 50 k€	de 20 k€ à 38 k€	< à 20 k€	Formation continue
≥ 4 parts	+120 k€	de 80 k€ à 120 k€	de 50 k€ à 80 k€	de 38 k€ à 50 k€	< à 38 k€	
Tarifs	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif 4*	Tarif 5	
<u>Temps aménagé</u> 1 j. / semaine	2 060 €	1 910 €	1 770 €	1 650 €	1 650 €	3 080 €
<u>Plein temps</u> 2 j. / semaine	3 340 €	3 180 €	3 040 €	2 790 €	2 790 €	5 340 €

- Les frais d'inscription incluent la « contribution campus responsable » de 160 € : Contribution à la qualité de l'accueil des étudiants sur le campus (personnes en situation de handicap, Vie étudiante, Santé, Sécurité et sûreté, Actions de solidarité)
- Année complémentaire L3 mémoire : 620 € (1 120 € en formation continue)

* Le tarif 4 concerne aussi les prêtres, diacres, religieux et religieuses français ou étrangers, ainsi que les laïcs envoyés en mission d'études et dont le coût de la formation est pris en charge par une institution ecclésiale (tiers payeurs).

Auditeurs libres

Les inscriptions se font sans rendez-vous au secrétariat de l'IER

- Frais de dossier (non remboursables) : **48 €** (1^{ère} inscription)
- Heure de cours : **10 €**
- Tarif formation continue : **20 €**

Étudiants auditeurs validant

- Heure de cours : **12 €**
- Tarif formation continue : **24 €**

Auditeur libre/étudiant auditeur validant

- Bibliothèque (semestre) : **55 €** (facultatif)
- Bibliothèque (année) : **95 €** (facultatif)

Règlement des frais d'inscription

- Règlement via le compte personnel Sesamicp : en totalité par carte bancaire (ou chèque à l'ordre de l'Institut Catholique de Paris) ou en plusieurs fois par prélèvement automatique (remplir un mandat SEPA).

Prise en charge des frais d'inscription

Les étudiants ou auditeurs pris en charge par un organisme (employeur tiers payeur ou organisme de formation professionnelle continue) doivent présenter, lors de leur inscription, une attestation de prise en charge par l'un de ces organismes, comportant le nom, prénom et adresse de facturation. Sans ce document, les étudiants seront tenus de régler eux-mêmes leurs droits de scolarité.

Abandon

En cas d'abandon d'études, l'étudiant formule une demande écrite (lettre envoyée au Secrétariat Universitaire en recommandé) et fournit des justificatifs de l'abandon, les documents remis à l'inscription et un RIB pour un éventuel remboursement (voir mémento pratique remis à l'inscription). Seule la date de réception par le Secrétariat Universitaire est prise en compte (cachet de la poste faisant foi).

- Désistement avant le début des cours : retenue d'un forfait de 400 € pour frais de dossier. Si les frais de scolarité sont inférieurs à 400 €, retenue de 25% du montant des sommes déjà réglées.
- Désistement déposé après le début des cours : aucun remboursement des sommes versées ; annulation des prélèvements restant à faire après la date d'abandon.

Inscription au titre de la formation professionnelle

La formation professionnelle peut concerner tous les étudiants, auditeurs ou étudiants ordinaires, en temps aménagé ou à temps complet.

L'ICP possède un numéro de déclaration d'activité : 11-75-26-288-75.

Si votre employeur n'est pas affilié à un organisme financeur, l'ICP lui propose une convention simplifiée.

- La demande de prise en charge se fait normalement 2 mois avant le début de la formation. L'employeur vous fournit un dossier qu'il se procure auprès d'un organisme financeur et qu'il remplit au préalable.
- L'ICP se charge d'établir une convention et l'adresse à l'employeur qui la fait suivre à l'organisme de prise en charge.
- Au moment de l'inscription, l'attestation de prise en charge avec les mentions suivantes : numéro de stage, période concernée, et adresse de facturation, est requise.
- La facturation de la formation est établie par l'ICP en tenant compte des absences de l'étudiant. Si la prise en charge ne couvre pas entièrement les droits d'inscription, il sera demandé à l'étudiant de régler le complément.

Si votre employeur n'est pas affilié à un organisme financeur, l'ICP lui propose une convention simplifiée.

- La demande de prise en charge se fait normalement 2 mois avant le début de la formation. L'employeur vous fournit un dossier qu'il se procure auprès d'un organisme financeur et qu'il remplit au préalable.
- L'IER se charge de remplir la partie études du document et le retourne à l'employeur qui le fait suivre à l'organisme de prise en charge.
- Au moment de l'inscription, l'attestation de prise en charge en formation professionnelle avec les mentions suivantes : numéro de stage, période concernée, et adresse de facturation, est requise.

La facturation de la formation est établie par l'ICP en tenant compte des absences de l'étudiant. Si la prise en charge ne couvre pas entièrement les droits d'inscription, il sera demandé à l'étudiant de régler le complément.

Formation professionnelle – Titre RNCP

La formation professionnelle peut concerner tous les étudiants, auditeurs ou étudiants ordinaires, en temps aménagé ou à temps complet.

L'ICP possède un numéro de déclaration d'activité : 11-75-26-288-75.

Le titre RNCP « chargé de mission pastorale » est enregistré sous le n°38927

Code CPF 320548.

La documentation du titre est disponible sur la plateforme e-learning de l'ICP <https://formation.icp.fr> dans l'onglet titre RNCP du kiosque informations IER et sur le site France compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38927/>

Le CUER (certificat universitaire d'initiation aux études religieuses) permet de valider les blocs 1 et 2 de la certification Chargé de mission pastorale.

- Bloc 1 : Accompagner des publics dans leur cheminement humain et spirituel
- Bloc 2 : Animer un lieu pastoral

L'inscription au CUER peut se faire sur la plate-forme « Moncompteformation » si vous utilisez votre CPF. Pour les sessions 2025-2026 les liens sont :

- Année CUER (BCSR-L1) à temps aménagé :
https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche/78428073700015_IER_2025_CMP_LEME/78428073700015_IER_2025_CMP_bloc1_TA
- Année CUER (BCSR-L1) à temps plein :
https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche/78428073700015_IER_2025_CMP_LEME/78428073700015_IER_2025_CMP_bloc1

Contribution Vie étudiante et de Campus – CVEC

La CVEC est instituée par la Loi « Orientation et réussite des étudiants » promulguée le 8 mars 2018. La CVEC est une taxe annuelle et obligatoire fixée à 105 euros, elle est due par les étudiants lors de leur inscription à une formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur. Vous devez fournir une attestation de règlement ou d'exonération. Pour plus d'informations et pour vous acquitter de la CVEC : <http://cvec.etudiant.gouv.fr>

Loi Informatique et Liberté

Conformément à l'article 27 de la loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez du droit d'accès aux données vous concernant. Ces informations nécessaires au traitement de votre inscription par nos services peuvent vous être communiquées - et rectifiées si besoin était - sur simple demande au secrétariat. Sauf avis contraire, vous autorisez l'Institut Catholique à utiliser ces informations pour promouvoir ses activités et pour vous faire bénéficier de propositions d'abonnements préférentiels.

Le médiateur de l'ICP

En cas de difficulté :

- Le médiateur peut être contacté par tous les membres (ou futurs membres) de la communauté universitaire de l'ICP sans distinction. Il peut également être saisi par un tiers qui connaîtrait une situation grave dont la victime n'oserait pas en référer aux responsables de l'ICP.
- Dans le respect de la confidentialité de la démarche, il propose tout mode de résolution qui lui semble le plus adapté.
- Pour autant, il ne peut pas accepter ou soutenir des solutions susceptibles de contredire des dispositions légales ou réglementaires, générales ou internes à l'Institut Catholique de Paris.
- Pour mener à bien sa mission, le médiateur dispose de sa capacité d'écoute et d'analyse des situations, de sa connaissance de l'établissement et de ses responsables ainsi que de sa force de conviction. Il n'a pas de pouvoir d'exécution ou de sanction.

Bibliothèques

Quatre bibliothèques forment le réseau des bibliothèques de l'ICP, placé sous la responsabilité du Vice-Rectorat à la Recherche.

La bibliothèque de Fels, la plus ancienne, est la bibliothèque universitaire, et est ouverte à l'ensemble de la communauté universitaire.

<https://bibliotheques.icp.fr/opac/.do>

Admission des étudiants étrangers

Tous les étudiants étrangers qui s'inscrivent pour la première fois doivent satisfaire à certaines démarches administratives.

Avant de se rendre en France

1. Demander une attestation de pré-inscription auprès de l'organisme choisi pour les études.
2. Obtenir des Autorités Consulaires Françaises un « **visa français long séjour pour Études** ». Sont dispensés de ce dernier les ressortissants de l'Union Européenne, l'Islande, la Norvège et la Suisse.
3. Se munir des pièces à fournir :
 - Un extrait d'acte de naissance (nécessaire pour l'obtention de la carte de séjour et l'inscription à la Sécurité Sociale)
 - Un passeport en cours de validité
 - Un justificatif de ressources (610 euros minimum par mois)
 - Un justificatif de domicile

Les demandes de bourses d'études doivent se faire plusieurs mois à l'avance auprès du service culturel de l'Ambassade de France du pays d'origine.

L'Institut Catholique de Paris n'est pas en mesure d'attribuer des bourses ou des subventions à ses nouveaux étudiants. Ceux-ci doivent s'assurer par eux-mêmes une garantie de ressources avant d'envisager d'entreprendre les études.

À l'arrivée en France, en vue de l'inscription à l'Institut Catholique de Paris, l'étudiant doit

- Rencontrer la direction de l'IER pour obtenir l'autorisation d'études et s'assurer qu'il possède le niveau requis de langue française (voir règlement pédagogique).
- Se présenter au Secrétariat Universitaire pour l'inscription administrative. Les étudiants étrangers s'inscrivant pour la première fois à l'IER (en dehors des cours de français pris à l'ILCF), doivent régler la totalité des droits d'inscription (chèque, carte bancaire ou prise en charge tiers payeur) le jour de leur inscription au Secrétariat universitaire.
- Se présenter ensuite au Service Accueil Étudiants Étrangers pour la demande du titre de séjour (liste des pièces à fournir et rendez-vous seront donnés à l'étudiant).

Points d'attention

- Il sera impossible d'accueillir un étudiant ne possédant pas de Visa long séjour pour études.
- Les demandes de Titre de séjour (1^{ère} demande et renouvellement) s'établissent directement au Service d'Accueil des Étudiants Étrangers de l'Institut Catholique de Paris, pour les résidents de Paris (75). Il est bien entendu que ce service reste également à la disposition des Étudiants résidant dans les autres départements pour les conseiller.

Maîtrise de la langue française :

- La maîtrise de la langue française (orale et écrite) est nécessaire pour suivre avec profit les cours à l'IER.
- Il est possible de suivre des cours (sur un semestre ou une année) à l'Institut de Langue et Culture Françaises (ILCF) de l'Institut Catholique de Paris, avant d'entrer à l'IER pour y suivre le cursus d'études : <http://ilcf.icp.fr>
- Lors de ses démarches de pré-inscription, l'étudiant devra fournir un document attestant de son niveau de langue :
 1. Titulaire d'une attestation de niveau B2, ou du certificat avancé 2 ou supérieur de l'ILCF → Vous pouvez alors vous inscrire comme étudiant à l'IER
 2. Vous n'avez pas le niveau B2 → En plus d'une inscription comme étudiant à l'IER, vous aurez à suivre obligatoirement des cours de français à l'ILCF.
 - soit au mois de septembre,
 - soit au 1^{er} semestre avec un minimum de 15h par semaine de cours pour pouvoir vous inscrire au 2nd semestre,
 - soit en juillet et/ou en août pour pouvoir vous inscrire dès la rentrée universitaire suivante.
 3. Votre diplôme de français est d'un autre type : → nous examinerons sa validité sur place à l'ILCF

Fonds de solidarité de l'IER

« *L'esprit grand ouvert sur le monde* », l'ICP est soucieux de favoriser l'accès de chacun au savoir. Son modèle pédagogique repose sur une conviction profonde : en garantissant à chacun le droit à une formation de qualité, en favorisant le partage des connaissances, la transmission de la pensée chrétienne et de ses valeurs fondatrices, il participe à l'édification d'une société plus humaine.

Cette vision engage l'ICP vis-à-vis de la communauté étudiante à défendre ardemment une politique d'égalité des chances. Il a donc mis en place un système différencié de tarifs d'inscription dont les montants sont modulés en fonction des moyens financiers des étudiants et/ou de leur famille et développé, grâce à la générosité de ses mécènes et donateurs, un programme de bourses ambitieux favorisant la promotion sociale.

- Vous pouvez soutenir cette action en souscrivant une contribution libre de soutien, du montant de votre choix, afin d'alimenter le fond de solidarité de l'IER.
 - **Destiné à financer l'attribution de bourses spécifiquement consacrées aux étudiants de l'IER, l'objectif de ce fond est d'offrir à tous ceux dont les ressources ne pourraient le permettre la possibilité d'accéder à une formation dispensée par l'IER.**
- Au-delà de cette action de solidarité, vous bénéficierez de réductions fiscales avantageuses* et pourrez déduire :
 - 66 % de votre don de l'impôt sur le revenu dans la limite de 20 % de vos revenus imposables.
 - 75 % de votre don de votre ISF dans la limite de 50 000 €.

	Particulier Impôt sur le Revenu	Particulier ISF	Entreprise
Don à l'ICP	100 €	1 000 €	1 000 €
Réductions fiscales	66 €	750 €	600 €
Coût réel du don	34 €	250 €	400 €

- Un reçu fiscal vous sera adressé par l'ICP qui garantit le respect scrupuleux de la volonté d'affectation des dons exprimée ainsi qu'une gestion parfaitement transparente des fonds recueillis.

* L'ICP est une association reconnue d'utilité publique habilitée à recevoir des legs, donations et dons déductibles de l'Impôt sur le revenu et de l'ISF.

Calendrier IER – ICP

Lundi 1 septembre 2025	Journée de rentrée IER
Lundi 8 septembre	Début des cours semestre 1
Mardi 30 septembre 11h	Messe de rentrée de l'ICP
Samedi 18 octobre	Vacances de la Toussaint
Dimanche 2 novembre	
Mardi 9 décembre	Messe pour la fête patronale de l'ICP
Samedi 20 décembre	Vacances de Noël
Dimanche 4 janvier 2026	
Lundi 12 janvier	Début des cours semestre 2
Mardi 27 janvier	Messe pour la fête de saint Thomas d'Aquin
Samedi 21 février	Vacances d'hiver
Dimanche 8 mars	
Lundi 16 mars	Journée « Testez l'IER /DU APS »
Samedi 18 avril	Vacances de printemps
Dimanche 3 mai	
Lundi 18 mai	Journée de chantier
Mardi 26 mai	Ateliers Théologie/Cultures
Mardi 2 juin	Fête de fin d'année de l'IER

L1 - Initiation

L1 - lundi	Semestre 1		Semestre 2	
	semaine 1	semaine 2	semaine 1	semaine 2
9h - 11h	Introduction à la Bible		Liturgie	
11h - 13h	Croire, de la révélation à l'acte de croire		Vatican II	
14h - 16h	TD Intro Bible	TD Croire	TD Vatican II	TD Liturgie
16h - 17h	Histoire de l'Église		L'expérience spirituelle et son récit	

Messe IER proposée à 17h10 le lundi

L1 - mardi	Semestre 1		Semestre 2	
	semaine 1	semaine 2	semaine 1	semaine 2
9h - 11h	Théologie morale fondamentale		Christologie	
11h - 12h	Théologie spirituelle		Sociologie religieuse	

Messe universitaire proposée à 12h15

14h – 16h	Philo : de Platon à saint Thomas d'Aquin		Synoptiques	
16h – 18h	TD Philosophie	TD Morale fondamentale	Atelier l'Église par ses pratiques past.	TD Synoptiques

Lundi

	01-sept	8-sept	15-sept	22-sept	29-sept	06-oct	13-oct	20-oct
9h – 11h	Journée de rentrée	Bible	Bible	Bible	Bible	Bible	Bible	Vacances
11h – 13h		Croire	Croire	Croire	Croire	Croire	Croire	
14h – 16h		TD Bible	TD Croire	TD Bible	TD Croire	TD Bible	TD Croire	
16h – 17h		Histoire	Histoire	Histoire	Histoire	Histoire	Histoire	
	27-oct	03-nov	10-nov	17-nov	24-nov	1-déc	8-déc	15-déc
9h – 11h	Vacances	Bible		Bible	Bible	Bible	Bible	Bible
11h – 13h		Croire		Croire	Croire	Croire	Croire	Croire
14h – 16h		TD Bible		TD Croire	TD Bible	TD Croire	TD Bible	TD Croire
16h – 17h		Histoire		Histoire	Histoire	Histoire	Histoire	Histoire
	22-déc	29-déc	05-janv					
9h – 11h	Vacances	Vacances	Validations					
11h – 13h								
14h – 16h								
16h – 17h								

	12-janv	19-janv	26-janv	02-févr	09-févr	16-févr	23-févr	02-mars
9h – 11h	Liturgie	Liturgie	Liturgie	Liturgie	Liturgie	Liturgie	Vacances	Vacances
11h – 13h	Vatican II	Vatican II	Vatican II	Vatican II	Vatican II	Vatican II		
14h – 16h	TD Vat II	TD Liturgie	TD Vat II	TD Liturgie	TD Vat II	TD Liturgie		
16h – 17h	Exp.Spi.	Exp.Spi	Exp.Spi	Exp Spi	Exp.Spi	Exp Spi		
	09-mars	16-mars	23-mars	30-mars	06-avr	13-avr	20-avr	27-avr
9h – 11h	Liturgie	Liturgie	Liturgie	Liturgie	Lundi de Pâques	Liturgie	Vacances	Vacances
11h – 13h	Vatican II	Vatican II	Vatican II	Vatican II		Vatican II		
14h – 16h	TD Vat II	TD Liturgie	TD Vat II	TD Liturgie		TD Vat li		
16h – 17h	Exp.Spi	Exp.Spi	Exp.Spi	Exp.Spi		Exp Spi		
	04-mai	11-mai	18-mai	02-juin				
9h – 11h	Liturgie	Validations	Chantier	Fête de fin d'année				
11h – 13h	Vatican II							
14h – 16h	TD liturgie							
16h – 17h	Exp. Spi							

Mardi

	01-sept	09-sept	16-sept	23-sept	30-sept	07-oct	14-oct	21-oct
9h – 11h	Journée de rentrée	Morale	Morale	Morale	Morale	Morale	Morale	Vacances
11h – 12h		Théo.Spi.	Théo.Spi.	Théo.Spi.	Messe ICP	Théo.Spi.	Théo.Spi.	
14h –16h		Philosophie	Philosophie	Philosophie	Philosophie	Philosophie	Philosophie	
16h - 18h		TD Morale	TD Philo	TD Morale	TD Philo	TD Morale	TD Philo	
	28-oct	04-nov	11-nov	18-nov	25-nov	02-déc	09-déc	16-déc
9h – 11h	Vacances	Morale	Férié	Morale	Morale	Morale	Morale	Morale
11h – 12h		Théo.Spi.		Théo.Spi.	Théo.Spi.	Théo.Spi.	Théo.Spi.	Théo Spi
14h –16h		Philosophie		Philosophie	Philosophie	Philosophie	Philosophie	Philosophie
16h - 18h		TD Morale		TD Philo	TD Morale	TD Philo	TD Morale	TD Philo
	23-déc	30-déc	06-janv					
9h – 10h	Vacances	Vacances	Théo.Spi.					
10h – 12h			Validation s					
14h –16h								
16h - 18h								

	13-janv	20-janv	27-janv	03-févr	10-févr	17-févr	24-févr	03-mars
9h – 11h	Christologie	Christologie	Christologie	Christologie	Christologie	Christologie	Vacances	Vacances
11h – 13h	Sociologie	Sociologie	Sociologie	Sociologie	Sociologie	Sociologie		
14h –16h	Synoptique s	Synoptiques	Synoptique s	Synoptiques	Synoptique s	Synoptiques		
16h - 18h	Vie de l'église	TD Synopt	Vie de l'église	TD Synopt	Vie de l'église	TD Synopt		
	10-mars	17-mars	24-mars	31-mars	07-avr	14-avr	21-avr	28-avr
9h – 11h	Christologie	Christologie	Christologie	Christologie	Christologie	Christologie	Vacances	Vacances
11h – 13h	Sociologie	Sociologie	Sociologie	Sociologie	Sociologie	Sociologie		
14h –16h	Synoptique s	Synoptiques	Synoptique s	Synoptiques	Synoptique s	Synoptiques		
16h - 18h	Vie de l'église	TD Synopt	Vie de l'église	TD Synopt	Vie de l'église	TD Synopt		
	05-mai	12-mai	19-mai	26-mai	02-juin			
9h – 11h		Validations		Ateliers théologie- cultures	Fête de fin d'année			
11h – 13h								
14h –16h								
16h - 18h								

L2 – Approfondissement

L2 - lundi	semestre 1		semestre 2	
	semaine 1	semaine 2	semaine 1	semaine 2
9h - 11h	Sacraments		Les prophètes de l’Ancien Testament	
11h - 13h	La pensée sociale de l’Église		Ecclésiologie	
14h - 16h	TD Sacraments	TD Pensée sociale	TD Prophètes	TD Ecclésiologie
16h - 17h	Hist Église. II ^e - V ^e		Foi et raison	
Messe IER proposée à 17h10				
L2 - mardi	semestre 1		semestre 2	
	semaine 1	semaine 2	semaine 1	semaine 2
9h - 11h	L’espace du sacré (9h-10h)		Morale de la vie - Bioéthique	
11h - 12h	L’homme dans sa relation à Dieu (10h -12h)		Hist Église. XV ^e – XX ^e	
Messe universitaire proposée à 12h15				
14h – 16h	Paul, apôtre des nations		Philosophie moderne	
16h - 18h	TD St Paul	TD Anthr.	TD Morale de la vie - Bioéthique	Théologie pastorale

Lundi

	01-sept	8-sept	15-sept	22-sept	29-sept	06-oct	13-oct	20-oct
9h – 11h	Journée de rentrée	Sacrements	Sacrements	Sacrements	Sacrements	Sacrements	Sacrements	Vacances
11h – 13h		Pensée sociale	Pensée sociale	Pensée sociale	Pensée sociale	Pensée sociale	Pensée sociale	
14h – 16h		TD Sacr	TD Pensée soc	TD Sacr	TD Pensée soc	TD Sacr	TD Pensée soc	
16h – 17h		Histoire	Histoire	Histoire	Histoire	Histoire	Histoire	
	27-oct	03-nov	10-nov	17-nov	24-nov	1-déc	8-déc	15-déc
9h – 11h	Vacances	Sacrements		Sacrements	Sacrements	Sacrements	Sacrements	Sacrements
11h – 13h		Pensée sociale		Pensée sociale	Pensée sociale	Pensée sociale	Pensée sociale	Pensée sociale
14h – 16h		TD Sacr		TD Pensée soc	TD Sacr	TD Pensée soc	TD Sacr	TD Pensée soc
16h – 17h		Histoire		Histoire	Histoire	Histoire	Histoire	Histoire
	22-déc	29-déc	05-janv					
9h – 11h	Vacances	Vacances	Validations					
11h – 13h								
14h – 16h								
16h – 17h								

	12-janv	19-janv	26-janv	02--févr	09-févr	16-févr	23-févr	02-mars
9h – 11h	Prophètes	Prophètes	Prophètes	Prophètes	Prophètes	Prophètes	Vacances	Vacances
11h – 13h	Ecclésio	Ecclésio	Ecclésio	Ecclésio	Ecclésio	Ecclésio		
14h – 16h	TD Ecclésio	TD Prophètes	TD Ecclésio	TD Prophètes	TD Ecclésio	TD Prophètes		
16h – 17h	Foi et Raison	Foi et Raison	Foi et Raison	Foi et Raison	Foi et Raison	Foi et Raison		
	09-mars	16-mars	23-mars	30-mars	06-avr	13-avr	20-avr	27-avr
9h – 11h	Prophètes	Prophètes	Prophètes	Prophètes	Lundi de Pâques	Prophètes	Vacances	Vacances
11h – 13h	Ecclésio	Ecclésio	Ecclésio	Ecclésio		Ecclésio		
14h – 16h	TD Ecclésio	TD Prophètes	TD Ecclésio	TD Prophètes		TD Ecclésio		
16h – 17h	Foi et Raison	Foi et Raison	Foi et Raison	Foi et Raison		Foi et Raison		
	04-mai	11-mai	18-mai	02-juin				
9h – 11h	Prophètes	Validations	Chantier	Fête de fin d'année				
11h – 13h	Ecclésio							
14h – 16h	TD Prophètes							
16h – 17h	Foi et Raison							

Mardi

	01-sept	09-sept	16-sept	23-sept	30-sept	07-oct	14-oct	21-oct
9h – 10h	Journée de rentrée	Esp. Sacré	Esp. Sacré	Esp. Sacré	Esp. Sacré	Esp. sacré	Esp. sacré	Vacances
10h – 12h		Anthropo.	Anthropo.	Anthropo.	Anthropo. Messe ICP	Anthropo.	Anthropo.	
14h – 16h		Saint Paul	Saint Paul	Saint Paul	Saint Paul	Saint Paul	Saint Paul	
16h – 18h		TD St Paul	TD Anthro	TD St Paul	TD Anthro	TD St Paul	TD Anthro	
	28-oct	04-nov	11-nov	18-nov	25-nov	02-déc	09-déc	16-déc
9h – 10h	Vacances	Esp. Sacré	Féié	Esp. Sacré	Esp. Sacré	Esp. Sacré	Esp. Sacré	Esp. Sacré
10h – 12h		Anthropo.		Anthropo.	Anthropo.	Anthropo.	Anthropo.	
14h – 16h		Saint Paul		Saint Paul	Saint Paul	Saint Paul	Saint Paul	
16h – 18h		TD St Paul		TD Anthro	TD St Paul	TD Anthro	TD St Paul	TD Anthro
	23-déc	30-déc	06-janv					
9h – 10h	Vacances	Vacances	Anthropo.					
10h – 12h			Validations					
14h – 16h								
16h – 18h								

	13-janv	20-janv	27-janv	03-févr	10-févr	17-févr	24-févr	03-mars
9h – 11h	Vie, bioéthique	Vie, bioéthique	Vie, bioéthique	Vie, bioéthique	Vie, bioéthique	Vie, bioéthique	Vacances	Vacances
11h – 12h	Histoire	Histoire	Histoire	Histoire	Histoire	Histoire		
14h – 16h	Philo	Philo	Philo	Philo	Philo	Philo		
16h – 18h	TD Vie - bioéthique	Conf Pasto	TD Vie - bioéthique	Conf Pasto	TD Vie - bioéthique	Conf Pasto		
	10-mars	17-mars	24-mars	31-mars	07-avr	14-avr	21-avr	28-avr
9h – 11h	Vie, bioéthique	Vie, bioéthique	Vie, bioéthique	Vie, bioéthique	Vie, Bioéthique	Vie, bioéthique	Vacances	Vacances
11h – 12h	Histoire	Histoire	Histoire	Histoire	Histoire	Histoire		
14h – 16h	Philo	Philo	Philo	Philo	Philo	Philo		
16h – 18h	TD Vie - bioéthique	Conf Pasto	TD Vie - bioéthique	Conf Pasto	TD Vie - bioéthique	Conf Pasto		
	05-mai	12-mai	19-mai	26-mai	02-juin			
9h – 11h	Conf pastorale	Validation		Ateliers Théologie-cultures	Fête de fin d'année			
11h – 12h								
14h – 16h								
16h – 18h								

L 3 – Intégration

L2 - lundi	semestre 1		semestre 2	
	semaine 1	semaine 2	semaine 1	semaine 2
9h - 11h	Trinité, Père, Fils Saint-Esprit		Saint Jean, Évangile, Lettres et Apocalypse	
11h - 13h	Philosophie morale		Les mutations du christianisme	
14h - 16h	Laboratoire Pratiques liturgiques	TD Trinité	Théologie des religions	TD saint Jean
16h - 17h	Patristique		Histoire V ^e – XV ^e	
Messe IER proposée à 17h10				
L2 - mardi	semestre 1		semestre 2	
	semaine 1	semaine 2	semaine 1	semaine 2
9h - 11h	Faire de la théologie (9h-10h)		Lire la Bible en Église	
11h - 12h	Pentateuque (10h-12h)		Marie et la mission de l'Église	
Messe universitaire proposée à 12h15				
14h – 16h	Droit canonique		Métaphysique (13h30-15h)	
16h - 18h	Atelier écrit	TD Pentateuque	Bibliothèque	Atelier oral (15h-17h)

Lundi

	01-sept	8-sept	15-sept	22-sept	29-sept	06-oct	13-oct	20-oct
9h – 11h	Journée de rentrée	Trinité	Trinité	Trinité	Trinité	Trinité	Trinité	Vacances
11h – 13h		Philosophie	Philosophie	Philosophie	Philosophie	Philosophie	Philosophie	
14h – 16h		Pratiques liturg.	TD Trinité	Pratiques liturg.	TD Trinité	Pratiques liturg.	TD Trinité	
16h – 17h		Patristique	Patristique	Patristique	Patristique	Patristique	Patristique	
	27-oct	03-nov	10-nov	17-nov	24-nov	1-déc	8-déc	15-déc
9h – 11h	Vacances	Trinité		Trinité	Trinité	Trinité	Trinité	Trinité
11h – 13h		Philosophie		Philosophie	Philosophie	Philosophie	Philosophie	Philosophie
14h – 16h		Pratiques liturg.		TD Trinité	Pratiques liturg.	TD Trinité	Pratiques liturg.	TD Trinité
16h – 17h		Patristique		Patristique	Patristique	Patristiques	Patristique	Patristique
	22-déc	29-déc	05-janv					
9h – 11h	Vacances	Vacances	Validations					
11h – 13h								
14h – 16h								
16h – 17h								

12-janv	12-janv	19-janv	26-janv	02-févr	09-févr	16-févr	23-févr	02-mars
9h – 11h	St Jean	St Jean	St Jean	St Jean	St Jean	St Jean	Vacances	Vacances
11h – 13h	Mut.christ.	Mut.christ.	Mut.christ.	Mut.christ.	Mut.christ.	Mut.christ.		
14h – 16h	Théo.des religions	TD St Jean	Théo.des religions	TD St Jean	Théo.des religions	TD St Jean		
16h – 17h	Histoire	Histoire	Histoire	Histoire	Histoire	Histoire		
	09-mars	16-mars	23-mars	30-mars	06-avr	13-avr	20-avr	27-avr
9h – 11h	St Jean	St Jean	St Jean	St Jean	Lundi de Pâques	St Jean	Vacances	Vacances
11h – 13h	Mut.christ.	Mut.christ.	Mut.christ.	Mut.christ.		Mut.christ.		
14h – 16h	Théo.des religions	TD St Jean	Théo.des religions	TD St Jean		Théo.des religions		
16h – 17h	Histoire	Histoire	Histoire	Histoire		Histoire		
	04-mai	11-mai	18-mai	02-juin				
9h – 11h	St Jean	Validation	Chantier	Fête de fin d'année				
11h – 13h	Mut.christ.							
14h – 16h	TD St Jean							
16h – 17h	Histoire							

Mardi

	01-sept	09-sept	16-sept	23-sept	30-sept	07-oct	14-oct	21-oct
9h – 10h	Journée de rentrée	Théologie	Théologie	Théologie	Théologie	Théologie	Théologie	Vacances
10h – 12h		Pentateuque	Pentateuque	Pentateuque	Pentateuque Messe ICP	Pentateuque	Pentateuque	
14h – 16h		Droit canon.	Droit canon.	Droit canon.	Droit canon.	Droit canon.	Droit canon.	
16h – 18h		Atelier écrit	TD Pentateuque	Atelier écrit	TD Pentateuque	Atelier écrit	TD Pentateuque	
	28-oct	04-nov	11-nov	18-nov	25-nov	02-déc	09-déc	16-déc
9h – 10h	Vacances	Théologie	Férié	Théologie	Théologie	Théologie	Théologie	Théologie
10h – 12h		Pentateuque		Pentateuque	Pentateuque	Pentateuque	Pentateuque	Pentateuque
14h – 16h		Droit canon.		Droit canon.	Droit canon.	Droit canon.	Droit canon.	Droit canon.
16h – 18h		Atelier écrit		TD Pentateuque	Atelier écrit	TD Pentateuque	Atelier écrit	TD Pentateuque
	23-déc	30-déc	06-janv					
9h – 10h	Vacances	Vacances	Pentateuque					
10h – 12h			Validations					
14h – 16h								
16h – 18h								

	13-janv	20-janv	27-janv	03/04-févr	10-févr	17-févr	24-févr	03-mars
9h – 11h	Lire la Bible	Lire la Bible	Lire la Bible	Soutenances Écrit intégration	Lire la Bible	Lire la Bible	Vacances	Vacances
11h – 12h	Marie	Marie	Marie		Marie	Marie		
14h – 16h	Méta.	Méta.	Méta.		Méta.	Méta.		
16h – 18h	Atelier Ecrit	Atelier oral	Biblio		Atelier oral	Biblio		
	10-mars	17-mars	24-mars	31-mars	07-avr	14-avr	21-avr	28-avr
9h – 11h	Lire la Bible	Lire la Bible	Lire la Bible	Lire la Bible	Lire la Bible	Lire la Bible	Vacances	Vacances
11h – 12h	Marie	Marie	Marie	Marie	Marie	Marie		
14h – 16h	Méta.	Méta.	Méta.	Méta.	Méta.	Méta.		
16h – 18h	Atelier oral	Biblio	Atelier oral	Biblio	Atelier oral	Atelier oral		
	05-mai	12-mai	19-mai	26-mai	02-juin			
9h – 11h	Lire la Bible		Soutenance Oraux	Atelier théologie- cultures	Fête de fin d'année			
11h – 12h	Marie							
14h – 16h	Méta.							
16h – 18h	Atelier oral							

Tableau général des ECTS

Écriture sainte					L1	L2	L3
L1	Lundi	S1	Introduction à la Bible	24	4		
L1	Lundi	S1	TD Introduction à la Bible	12	2		
L1	Mardi	S2	Synoptiques	24	4		
L1	Mardi	S2	TD Synoptiques	12	2		
L2	Lundi	S2	Prophètes	24		4	
L2	Lundi	S2	TD Prophètes	12		2	
L2	Mardi	S1	Saint Paul	24		4	
L2	Mardi	S1	TD Saint Paul	12		2	
L3	Lundi	S2	Saint Jean	24			4
L3	Lundi	S2	TD Saint Jean	12			2
L3	Mardi	S1	Pentateuque	24			4
L3	Mardi	S1	TD Pentateuque - Sagesse	12			2
L3	Mardi	S2	Lire la Bible en Eglise	12			2
Total ECTS Écriture sainte = 38					12	12	14
Théologie dogmatique							
L1	Lundi	S1	Croire, acte de foi et révélation	24	4		
L1	Lundi	S1	TD Croire	12	2		
L1	Lundi	S2	Vatican II	24	4		
L1	Lundi	S2	TD Vatican II	12	2		
L1	Mardi	S1	Christologie	24	4		
L2	Lundi	S1	TD Sacrements	12		2	
L2	Lundi	S1	Sacrements	24		4	
L2	Lundi	S2	Ecclésiologie	24		4	
L2	Lundi	S2	TD Ecclésiologie	12		2	
L2	Mardi	S1	Anthropologie théologique	24		4	
L2	Mardi	S1	TD Anthropologie théologique	12		2	
L2	Mardi	S2	Foi et raison	12		2	
L3	Lundi	S1	Patristique	12			2
L3	Lundi	S1	Trinité	24			4
L3	Lundi	S1	TD Trinité	12			2
L3	Lundi	S2	Interreligieux : Dialogue et annonce	12			2
L3	Mardi	S1	Faire de la théologie	15			2
L3	Mardi	S2	Marie et l'Eglise en mission	12			2

Total ECTS Dogmatique = 50				16	20	14
Théologie morale, spirituelle, liturgique et pastorale						
L1	Lundi	S2	Liturgie	24	4	
L1	Lundi	S2	TD Liturgie	12	2	
L1	Mardi	S1	Théologie morale fondamentale	24	4	
L1	Mardi	S1	TD Morale fondamentale	12	2	
L1	Mardi	S2	Théologie de la vie spirituelle	12	2	
L1	Mardi	S1	Figures spirituelles	12	2	
L1	Mardi	S2	Parcours vie de l'Église	12	2	
L2	Lundi	S1	Pensée sociale de l'Église	24		4
L2	Lundi	S1	TD pensée sociale	12		2
L2	Mardi	S2	Morale de la vie, bioéthique	24		4
L2	Mardi	S2	TD Morale de la vie, bioéthique	12		2
L2	Mardi	S2	Théologie pastorale	12		2
L3	Lundi	S1	Laboratoire de pratiques liturgiques	12		2
L3	Mardi	S1	Éléments de droit Canonique	12		2
Total ECTS Morale, spirituelle, liturgique et pastorale = 36				18	14	4
Philosophie et sciences humaines						
L1	Lundi	S1	Histoire : initiation à l'histoire de l'Eglise	12	2	
L1	Mardi	S1	Philosophie antique et médiévale	24	4	
L1	Mardi	S1	TD Philosophie antique et médiévale	12	2	
L1	Mardi	S1	Sociologie religieuse	12	2	
L2	Lundi	S1	Histoire de l'Église antique et patristique	12		2
L2	Mardi	S1	Philosophie et espace religieux	12		2
L2	Mardi	S2	Philosophie moderne	24		4
L2	Mardi	S2	Histoire de l'Église moderne et contemporaine	12		2
L3	Lundi	S1	Philosophie morale	24		4
L3	Lundi	S1	Histoire de la chrétienté V ^e -XV ^e	12		2
L3	Lundi	S2	Les mutations du christianisme contemporain	24		4
L3	Mardi	S2	Métaphysique	18		4
Total ECTS philosophie et sciences humaines = 34				10	10	14
L3	Mardi	S1	Écrit d'intégration			7
L3	Mardi	S2	Oral d'intégration			5
L1		S1	Méthodologie	12	2	
L1 + L2 + L3			Formation personnelle		2/4	4
Total ECTS L1 + L2 + L3 = 180				60	60	60

Ateliers théologie / cultures (optionnel)

Pour honorer la fécondité d'un dialogue entre la théologie et les diverses expressions de la culture, l'IER invite les étudiants à participer à un Atelier théologie /cultures (pour les étudiants en temps aménagé) ou à deux Ateliers différents (pour les étudiants à temps plein). Ces Ateliers sont peut-être accessibles aux alumni de l'IER et du DU.APS. Ce projet veut explorer les liens entre la réflexion théologique et certains objets de la culture et des cultures qui nous structurent.

- Dates : **mardi 26 mai 2026** (matin ou après-midi)
 - La proposition fait intégralement partie du cursus des étudiants même si elle ne donne lieu à aucune validation.
 - Chaque atelier interactif est organisé par un (ou deux) enseignant(s), avec un objet culturel librement choisi, permettant d'initier à un questionnement théologique.
 - Il est prévu sur une demi-journée (3 heures), à l'ICP ou dans un autre lieu.
 - La participation aux Ateliers est comprise dans les droits d'inscription. En revanche, les étudiants prennent en charge les frais éventuels d'entrée (en cas de musée, de séance de cinéma, etc.).
 - Moyennant la rédaction d'un compte-rendu, déposé sur l'ENT avant le 15 juin 2026, la participation à un atelier permet d'acquérir 1 ECTS, au titre de la formation personnelle (comptabilisé sur l'année universitaire 2026/2027).
- L'inscription se fait via les liens qui sont communiqués par le secrétariat.

Étudiants – Ambassadeurs de l'IER

1. Cadre de collaboration pour les étudiants-ambassadeurs de l'IER

Les étudiants en cours d'études sont les meilleurs promoteurs de l'IER. Grâce à leur connaissance expérimentale de ses enjeux, de son organisation, ils sont à même de présenter la formation à l'IER, de susciter l'intérêt, et de répondre aux questions de futurs étudiants.

2. Que signifie être ambassadeur de l'IER ?

Un étudiant *ambassadeur* est attentif aux occasions susceptibles de faire connaître l'IER. Il peut répondre à une invitation pour présenter l'IER ou susciter une rencontre pour en faire la promotion. Selon son lieu de résidence ou d'insertion ecclésiale, il peut faire un inventaire des personnes à contacter. Il organise le contenu à l'aide des moyens mis à sa disposition par l'IER (tracts, site internet...). Il s'appuie sur sa propre expérience ou sur le témoignage d'autres étudiants.

Devenir étudiant ambassadeur permet ainsi de développer des compétences spécifiques (élaborer un projet et le mettre en œuvre, utiliser des moyens de communication, rendre compte de l'action menée).

3. Profil de l'étudiant ambassadeur

Il (elle) a le goût de communiquer avec des personnes et des groupes. Il développe de la créativité en adaptant les moyens dont il dispose aux personnes ciblées. Il est réactif tant dans la préparation que pour la suite à donner aux différents projets de promotion. Il veut être à l'aise avec les outils multimédias. Il est attentif à utiliser toutes les opportunités pour faire connaître l'IER.

4. Le contrat ambassadeur de l'IER

Il faut assurer une présentation de l'IER, rédiger un programme et un bref compte-rendu, mentionnant le lieu la date, et les personnes ciblées. Il faut enfin fournir des adresses (mail si possible) de personnes à contacter pour la promotion de l'IER et pour la journée *Tester l'IER avant l'IER*. Être ambassadeur de l'IER suppose le volontariat de l'étudiant et l'accord de la direction de l'IER.

5. L'obtention d'ECTS

- Pour obtenir **1 ECTS de formation personnelle**, l'étudiant ambassadeur présente son projet à la direction.
- Après accord, il le met en œuvre, effectue un compte-rendu et fournit des contacts potentiels.

ECTS de formation personnelle

Principes

- Les crédits (ECTS) de formation personnelle valorisent **l'initiative personnelle des étudiants** à l'intérieur du cadre des études à l'IER.
- Chaque étudiant doit acquérir des ECTS en complément de ceux qu'il obtient par validation de enseignements suivis afin de totaliser 60 ECTS dans chaque cursus :
 - o L1 Temps plein : 4 ECTS (Temps aménagé 2 ECTS par an)
 - o L2 Temps plein : 4 ECTS (Temps aménagé 2 ECTS par an)
 - o L3 Temps plein : 2 ECTS (Temps aménagé 1 ECTS par an)
- Les ECTS de formation personnelle s'acquièrent selon des modalités variées, selon les choix de chacun (voir tableau).
- Chaque étudiant remplit une fiche récapitulative de ces ECTS.
- **La fiche doit être déposée sur l'ENT au plus tard le mardi 5 mai 2026.**

Un encouragement pour la mise en ligne des notes de cours :

- Ce travail hebdomadaire est un excellent exercice d'assimilation pour l'étudiant qui prend les notes et les rédige pour les communiquer aux autres étudiants du cours.
- C'est aussi un grand service rendu à la communauté étudiante, plus particulièrement aux étudiants dont le français n'est pas la langue maternelle.
- Il peut s'effectuer à raison d'un cours entier par semestre et par étudiant.

Année	Désignation	Pour obtenir l'ECTS	Échéance	ECTS
1.2.3	Journée de rentrée	Participation+CR	02/09/2025	1
1.2.3	Journée de chantier	Participation et compte-rendu (1 page)	18/05/2026	1
1.2.3	Journée de chantier	Participation au groupe de travail		1
1	Méthodologie	Suivi en présentiel	Inscription cours	2
1	Méthodologie	Suivi en ligne	05/05/2026	1
1	Tutorat	Séances hebdomadaires	05/05/2026	1
1.2.3	Notes de cours	Mise en ligne (1 ects par semestre)	Hebdomadaire	1 à 2
1.2.3	2 Conférences	Compte-rendu (1 page)	05/05/2026	1
1.2.3	1 journée d'études ou session	Compte-rendu (1 page)	05/05/2026	1
1.2.3	1 Cours ICP hors IER	Validation du cours	Saisie note	2 à 4
1.2.3	Ateliers Théologie-culture*	Compte-rendu (1 page)	13/05/2025	1
2	Français langue étrangère	Attribué selon niveau	05/05/2026	2
2.3	Langue vivante étrangère	Examen oral Obligatoire pour la licence	2nd semestre	2
1.2.3	BDE	Présidence	05/05/2026	1
1.2.3	Parcours découverte et rencontres d'Eglises chrétiennes	Suivi intégral du parcours		2
* ECTS attribué pour l'année universitaire 2025-2026				

Enseignants

Enseignants stables

Écriture sainte

P. Jean-Claude REICHERT, prêtre du diocèse de Strasbourg, Docteur HDR en théologie, Cours *Lire la Bible en Eglise, atelier Ecrit d'intégration, TD St Jean, TD DUAPS.*

La victoire et le triomphe de sa mort. La lecture chrétienne des psaumes dans les rites de la Semaine sainte, Coll. Lex orandi, Paris, Editions du Cerf, 2018.

Le psaume 18 et la célébration de Noël. Bible et liturgie, Cahiers Evangile 186 (Décembre 2018).

La forme biblique de la liturgie : un défi pour son étude, La Maison-Dieu 307 (Janvier 2022).

Théologie dogmatique

Mme Jocelyne PICARD, docteur en théologie, maître assistant, responsable du Theologicum en ligne (TEL).

Cours *Croire, de la Révélation à l'acte de croire, TD ecclésiologie.*

Théologie morale, spirituelle, pastorale, liturgique

N

Philosophie et sciences humaines

P. Bernard KLASSEN, prêtre du diocèse de Nanterre, docteur en philosophie, licence canonique en théologie.

Cours *Espace du sacré ; cours Philosophie morale.*

« Passer la porte, penser la porte », in Geneviève HEBERT (dir.), *La porte, le seuil, le passage, actes du colloque des 11-12 mai 2004 à l'Institut des arts sacrés*, Paris, Ereme, 2004, p. 41-53.

Enseignants : Enseignements et publications récentes

Mme Laurence ATTENELLE, Licence canonique en théologie, doctorante en théologie, directrice de l'Institut de Sciences Religieuses d'Auvergne.

Cours de christologie, TD Vatican II, TD liturgie.

P. Augustin AZAÏS, prêtre de la Communauté Saint-Martin, doctorat en théologie morale.
TD pensée sociale.

P. Eric BEAUMER, licence canonique en théologie.

Laboratoire de pratiques liturgiques.

Mme Béatrice BIZOT, DESS en droit privé, docteur en théologie (Écriture sainte), directrice adjointe de l'IER.

Cours Introduction à la Bible, TD Écriture sainte.

Mme Anne-Sophie BREITWILLER, Baccalauréat canonique de théologie, normalienne, agrégée de lettres modernes, docteur en sociologie, enseignante à l'École des Mines de Paris.

Cours Sociologie religieuse.

Mme Véronique BROUARD-BOUTTEAU, DEA de droit privé général, doctorat en théologie morale, responsable de la licence humanités au *Theologicum*.

Cours Pensée sociale.

Mme Manon DES CLOSIERES, maîtrise en droit, diplôme, licence canonique en théologie, doctorat en théologie.

Cours Anthropologie, TD Croire, atelier Oral d'intégration.

Mme Marie-Luce DELOUIS, doctorat en théologie (Écriture sainte), Ingénieur ESTP

TD Synoptique, TD Saint Paul, TD Pentateuque.

P. Romain DROUAUD, Licence canonique de théologie spécialisation en théologie biblique et systémique option théologie morale

Cours morale de la vie-bioéthique, TD morale pensée sociale, TD morale fondamentale

Mme Marie-Anne FLORIN, agrégation de philosophie, doctorante en théologie pratique
Cours philosopher, de Platon à saint Thomas d'Aquin, philosophie moderne, TD philosophie.

Mme Marie GEFFRAY, agrégation de Lettres modernes, Licence canonique de théologie morale et spirituelle.

TD morale fondamentale, TD bioéthique

Mme Françoise GOHIN, laïque en mission ecclésiale pour le diocèse de Créteil, baccalauréat canonique en théologie.

Atelier L'Église par ses pratiques pastorales

P. Roberto GOMEZ, lazariste, licence canonique en théologie (Écriture Sainte), élève de l'École Biblique de Jérusalem.

Cours Évangiles synoptiques ; cours saint Jean, Évangile, lettre et Apocalypse, atelier écrit d'intégration.

Sr Anne-Solen KERDRAON, religieuse auxiliaire, baccalauréat canonique de philosophie, docteur en théologie, maître de Conférences au *Theologicum*, directrice du département de théologie morale et spirituelle.

Cours théologie morale fondamentale, morale de la vie-Bioéthique.

P. Charbel MAALOUF, Religieux basilien chouérite, Docteur en théologie,

Cours Patristique

« Peut-on parler de la mystique des Pères de l'Église comme une voie de dialogue pour aujourd'hui ? », in Marc Fromager (éd.), *L'après Daech, entre géopolitique et mystique. Les Pères de l'Église dans le chaos oriental*, Paris, AED, 2018, pp. 101-113.

Sr Bénédicte MARIOLLE, Petite sœur des pauvres, docteur en théologie, enseignante au *Theologicum*.

Cours Liturgie, cours Rites, liturgie et sacrements (Option spiritualité et pastorale du DU ILR de la FASSE)

Mme Marie-Caroline de MARLIAVE, Docteur en théologie, enseignante au *Theologicum*.

Cours Foi et raison.

Mme Oranne de MAUTORT, licence canonique en théologie, DUER, diplôme de l'ESSEC.

TD Morale de la vie, bioéthique.

Alain Thomasset, sj, Oranne de Mautort, *Familles, belles et fragiles ! Mettre en œuvre l'exhortation Amoris laetitia dans l'Église*, préface de Mgr Bruno Feillet, Éditions jésuites-Fidélité, Bruxelles, Paris, 2020, 204 p

Mme Marie-Hélène MEYCHIECHEL, Licence canonique en théologie.

Atelier L'Église par ses pratiques pastorales.

Mme Isabelle MOREL, Professeur de théologie catéchétique au *Theologicum* de l'Institut catholique de Paris – EA 7403, directrice de l'ISPC, responsable du Service de formation du diocèse de Besançon, membre du Conseil International de la Catéchèse auprès de la Congrégation pour la Nouvelle Évangélisation à Rome, présidente de la SITP (Société Internationale de Théologie Pratique), collabore au comité de rédaction de la revue *Lumen Vitae*.

Cours Les mutations du christianisme contemporain

M. Jean-Baptiste MUREZ, Docteur en histoire (Université de Liège), responsable pédagogique du Master 1 MEEF à l'ISFEC La Salle Mounier, institut lasallien de formation des maîtres du premier degré intégré à l'Institut Catholique de Paris.

Cours Histoire de l'Église de la réforme protestante à Vatican II

P. Faustin NZABAKURANA, Prêtre diocésain, accompagnateur de la pastorale des jeunes et vicaire en paroisse dans le Diocèse de Créteil, Doctorant en théologie patristique

TD liturgie, TD sacrements.

Mme Emanuelle PASTORE, doctorante en exégèse biblique à l'ICP.

La promesse de la nuit. Une mise en récit de la rencontre entre Israël et les nations dans le livre de Ruth, Plans-sur-Bex, Parole et Silence, Collège des Bernardins, col.

Essai, 2021

Cours Prophètes, TD Prophètes

M. Christian PIAN, diacre du diocèse de Nanterre, docteur en théologie.

Cours théologie morale fondamentale.

P. François PICART, Supérieur général de l'Oratoire, docteur en théologie (PhD), chroniqueur au journal La Croix.

Cours Ecclésiologie, cours figures spirituelles, atelier écrit d'intégration, TD ecclésiologie

Avec Catherine Lapoute-Rammaciotti, *Analyser les pratiques professionnelles dans l'Église. Proposition pour sortir du flou*, Paris : Atelier, 2010.

« J.-M. Tillard, promoteur d'une réception œcuménique de l'ecclésiologie de Vatican II », dans *Science et Esprit*, 65/1-2 (2013) p. 219-237.

« Imaginer la visibilité politique du corps du Christ généré par l'eucharistie », dans *Laval théologique et philosophique*, 63/2 (juin 2007), p. 329-342.

P. Olivier PRAUD, prêtre du diocèse de Luçon, docteur en théologie, directeur de l'IER.
Cours sacrements, méthodologie

David, l'insensé et la femme sage. Une analyse de la caractérisation des personnages en 1 Samuel 24-26, coll. « Connaître la bible » 43, Bruxelles, Lumen Vitae, 2006.

Leçon de non-violence pour David. Une analyse narrative et littéraire de 1 Samuel 24-26, coll. « Lire la Bible » 146, Paris, Cerf, 2007.

Pour lire et prier les psaumes (avec Michel Berder), coll. « Pour lire », Paris, Cerf, 2016.

Mme Aude RAGOZIN, ESCP, licence canonique en théologie (dogmatique), Présidente du Cif.

TD Anthropologie, TD Croire.

M. Nicolas RICHARD, Docteur en histoire moderne et contemporaine, Maître de conférences en histoire moderne, Sorbonne université.

Cours Introduction à l'histoire d l'Église.

« Une histoire cyclique. Destructures, remplacement et emplois des objets chrétiens dans la Bohême moderne », in Marie LEZOWSKI, Yann LIGNEREUX, *Matière à discorde.*

Les objets chrétiens dans les conflits modernes, Rennes, PUR, 2021, p. 227-241.

Fr. Olivier RUETSCH, religieux dominicain, docteur en Théologie (théologie spirituelle)

Cours Marie et la mission

M. Alain SAUDAN, agrégé de philosophie, ancien élève de l'École normale supérieure de Saint-Cloud, baccalauréat canonique de théologie.

TD Philosophie.

P. Jean-Louis SOULETIE, religieux prêtre de la Congrégation des Frères Missionnaires de Sainte Thérèse, docteur en théologie, Professeur et Doyen du *Theologicum*, faculté de théologie et de sciences religieuses de l'ICP.

Cours Théologie spirituelle, faire la théologie.

Les grands chantiers de la christologie, Paris, Desclée, coll. « Jésus et Jésus-Christ » 90, 2005, 2012.

Les voies divines de la liberté, Paris, Bayard, 2012.

La liturgie, une piété moderne, Paris, Salvator, 2016.

P. Damien STAMPERS, prêtre du diocèse de Blois, maîtrise en sciences économiques, magistère de relations internationales, licence canonique du *Biblicum* de Rome, Vicaire général du diocèse de Blois.

Cours Pentateuque, Psaumes et écrits sapientiaux ; TD Prophètes, Pentateuque.

P. Onyekachi UGWU, prêtre Lazariste, Docteur en Théologie (Écriture Sainte)

Cours Saint Paul

P. Emmanuel DE VALICOURT, prêtre du diocèse de Blois, docteur en droit et docteur en droit canonique, chargé d'enseignement à la Faculté de droit canonique (ICP), curé de Blois-sud.

Cours Éléments de Droit canonique.

M. Vincent VALOUR, Docteur en philosophie de la Northwestern University. Ses travaux portent sur la métaphysique, la phénoménologie et la littérature

Cours Métaphysique

Mme Anne Sophie VIVIER-MURESAN, docteur en anthropologie (EHESS), docteur en théologie ; Doyenne du Theologicum.

Cours Trinité ; cours Dialogue et annonce, la théologie chrétienne des religions.

« Dialogue, altérité et Trinité : pour une théologie de la médiation », in A-S VIVIER-MURESAN et H. de LA HOGUE (dir.), *À l'écoute de l'autre. Penser l'altérité au cœur du dialogue interreligieux*, DDB, Paris, 2015, p. 37-59.

« Chrétiens et musulmans au Proche-Orient arabe depuis 50 ans. Un dialogue à l'épreuve », *Religions et culture*, n°182, 2015, p. 31-49.

« Appel à la conversion, un défi pour le dialogue », in P. DIARRA et M. YOUNES (dir.), *Dialogue interreligieux, quel avenir ?* Marseille, Chemins de dialogue, 2017, p. 113-124.

Sr Dominique WAYMEL, sœur apostolique de Saint-Jean, docteur en théologie, maîtrise en philosophie, docteur en physique atomique et moléculaire, maître de conférences-Professeur extraordinaire au Theologicum.

Cours Vatican II

Joseph Ratzinger et l'Église, Paris, DDB, 2014.

Une Église sainte ? Repères dans une période troublée, Paris, Salvator, 2020.

P. Jacques WERSINGER, prêtre du diocèse de Châlons-en-Champagne, docteur en théologie, doyen du doyenné de Châlons, recteur de la cathédrale, responsable de la formation et de l'art sacré du diocèse de Châlons
Conférence de pastorale ; Atelier Oral d'intégration.

Lire la Bible avec P. Ricœur et P. Beauchamp, Lille, ANRT, 2005, 380 p.

Se repérer
 La carte indique l'emplacement du bâtiment, le 1^{er} CHIFFRE indique l'étage (le 0 = entrérez, le 1 = sous-sol)

- Escalier Stairway
- Bâtiment Building
- Accueil, Information
- Escalier-Ascenseur Stairway-Elevator
- Accueil, Réception, Front desk
- Espace Santé
- Espace de vie étudiant, le DUPLEX
- Audioborne
- Cafétéria du CROUS de Paris
- Cours du 19 Plus Services et Logistique (PSL)
- Espace de travail avec distributeurs
- Espace de pause avec distributeurs
- Accès à l'automatique (au escalier)
- Parking à vélos

site
Verger

- FACULTÉS**
- B2 Faculté des Droit canonique
 - Z1, Z2 Faculté des Lettres
 - L1, L2 RSP - Faculté d'Education
 - B3 Faculté de Philosophie
 - B4 Faculté de Sciences économiques (FASCE)
 - B1 Théologum - Faculté de Théologie et de sciences religieuses

- INSTITUTS**
- B2 ESCDES (FASCE)
 - B2 ESC - Institut du Saint-Patril
 - B2 ESC - Institut supérieur de Sciences Religieuses
 - B2 ILCS - Institut de Langue et de Culture Françaises
 - B2 ESC - Institut de Management
 - B2 ESC - La Santé Humaine

- ÉCOLE SUPÉRIEURE ASSOCIÉE**
- B2 ESC - École de Bibliothécaires Documentalistes

- DIRECTIONS**
- B3 Direction de l'Unité de Recherche, Collège doctoral
 - B1 Rectorat
 - B3 Académie de la Stratégie et du Développement
 - B1 Vice-Rectorat aux Relations externes

site
Carnes

- Escalier Stairway
- Bâtiment Building
- Accueil, Information
- Escalier-Ascenseur Stairway-Elevator
- Accueil, Réception, Front desk
- Espace Santé
- Espace de vie étudiant, le DUPLEX
- Audioborne
- Cafétéria du CROUS de Paris
- Cours du 19 Plus Services et Logistique (PSL)
- Espace de travail avec distributeurs
- Espace de pause avec distributeurs
- Accès à l'automatique (au escalier)
- Parking à vélos

site
Verger

- FACULTÉS**
- B2 Faculté des Droit canonique
 - Z1, Z2 Faculté des Lettres
 - L1, L2 RSP - Faculté d'Education
 - B3 Faculté de Philosophie
 - B4 Faculté de Sciences économiques (FASCE)
 - B1 Théologum - Faculté de Théologie et de sciences religieuses

- INSTITUTS**
- B2 ESCDES (FASCE)
 - B2 ESC - Institut du Saint-Patril
 - B2 ESC - Institut supérieur de Sciences Religieuses
 - B2 ILCS - Institut de Langue et de Culture Françaises
 - B2 ESC - Institut de Management
 - B2 ESC - La Santé Humaine

- ÉCOLE SUPÉRIEURE ASSOCIÉE**
- B2 ESC - École de Bibliothécaires Documentalistes

- DIRECTIONS**
- B3 Direction de l'Unité de Recherche, Collège doctoral
 - B1 Rectorat
 - B3 Académie de la Stratégie et du Développement
 - B1 Vice-Rectorat aux Relations externes

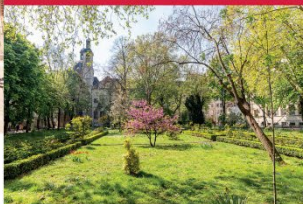
BIBLIOTHÈQUES ET FOND DOCUMENTAIRES

- B2 Archives
- B2 Bibliothèque de Fels
- B2 Cour du 19
- B2 L1
- B2 Tiers-lieu

- SERVICES**
- B2 Accueil des prétrés diocésains étrangers
 - B2 Accueil des prétrés diocésains étrangers
 - B2 Bureau des Incarnes Externes (BIE)
 - B2 Délégation à la Formation professionnelle
 - B2 Direction des Relations Internationales, UFR de séjour
 - B2 ESC - Institut de Management
 - B2 Secréariat Universitaire (SUJ)
 - B2 Service Orientation et Insertion Professionnelles (SOIP)

site
Saint-Germain





Ils ont apprécié :

Approfondir les Écritures

Cours : *Saint Jean*, P. Roberto Gomez

Cours : *Prophètes*, Emanuelle Pastore

Entrer dans le questionnement théologique

Cours : *Trinité*, Anne-Sophie Vivier-Muresan

Cours : *Faire de la théologie*, Jean-Louis Souletie

Découvrir les enjeux éthiques

Cours : *Bioéthique*, Anne-Solen Kerdraon et Romain Drouaud

Cours : *Pensée sociale*, Véronique Brouard

Mieux comprendre la liturgie

Cours : *Théologie de la Liturgie*, Bénédicte Mariolle

Situer les questions humaines dans leur contexte

Cours : *Philosophie morale*, P. Bernard Klasen

Cours : *Sociologie religieuse*, Anne-Sophie Breitwiller



Institut Catholique de Paris IER

21 rue d'Assas

75270 Paris Cedex 06

Campus Carmes : 74, rue de
Vaugirard - Maison de la
Recherche

Tel : 01 44 39 52 85 courriel :

ier@icp.fr

www.icp.fr/ier

 [institutetudesreligieuses.ier](https://www.facebook.com/institutetudesreligieuses.ier)

IER - Document édité par l'IER - 07/2023 - Photos (sauf mention contraire) : Frédéric Albert, ICP - Mise en page : Direction de la Communication et du Marketing - Document